



Santé mentale des jeunes et réforme de l'AI

Enjeux, constats et perspectives d'intégration

Olivier Barraud

« Formons Ensemble 2026»

Office de l'assurance-invalidité pour le canton de Vaud

AI VD | à vos côtés

Au programme

1. La santé mentale des jeunes : causes et besoins

2. Quand le mal -être mène à la rente

3. La réforme d'intégration de l'AI

4. Mesures, gestion de cas, finances

Les troubles du développement augmentent

Une hausse nette depuis les années 2000

• TDAH : nouveaux diagnostics en nette hausse, surtout chez les garçons de 5-9 et 10-15 ans.

• Autisme : hausse dans tous les groupes d'âge.

Sources : MacKechnie et al., Br J Psychiatry, 2023 ; Nions et al., Lancet Regional Health, 2023.

• Une étude allemande (Barmer) montre une hausse constante des dépressions : +30 % par extrapolation.



Trois raisons de cette augmentation

1. Exigences accrues : individualisme exacerbé, rythme élevé, quête de performance et perfectionnisme.

2. Incertitudes mondiales : guerre, migration, bouleversements politiques, crise climatique, intelligence artificielle.

3. Évolution de la perception : plus de connaissances, d'informations, de sensibilité et d'offres de soutien, et changement des pratiques diagnostiques.

Les médias numériques, cause ou symptôme ?

• Les études montrent des corrélations, mais très peu de causalité établie.

• Les relations entre médias numériques et santé mentale sont complexes et probablement bidirectionnelles. Certains usages peuvent contribuer aux difficultés psychiques, sans en constituer l'unique cause.

• Le débat sur les interdictions détourne l’attention de la charge des parents, de la migration, de la pauvreté, de la violence et des abus.

• Protéger les enfants : pas de smartphone avant 10 ans, pas de réseaux sociaux avant 13 ans ; réguler les entreprises de réseaux sociaux.



Ce dont les enfants ont besoin : les 5 G

- **Geborgenheit** : sécurité affective dans les relations
- **Gesundheit** : santé physique et psychique
- **Gelegenheiten** : occasions d'apprendre
- **Grenzen** : limites qui servent de repères
- **Gemeinschaften** : appartenance à des communautés

1. Ne pas avoir peur, ne pas céder à la panique
2. Apprendre à tolérer l'ambiguïté
3. Redonner de la fierté (notamment par la formation)

Chez les 18–24 ans, la psyché pèse lourd à l'AI

L'impact direct sur les entrées en rente

69 % des nouvelles rentes des 18–24 ans sont liées à des troubles psychiques

+50 % de nouvelles rentes chez les 18–24 ans depuis 2019



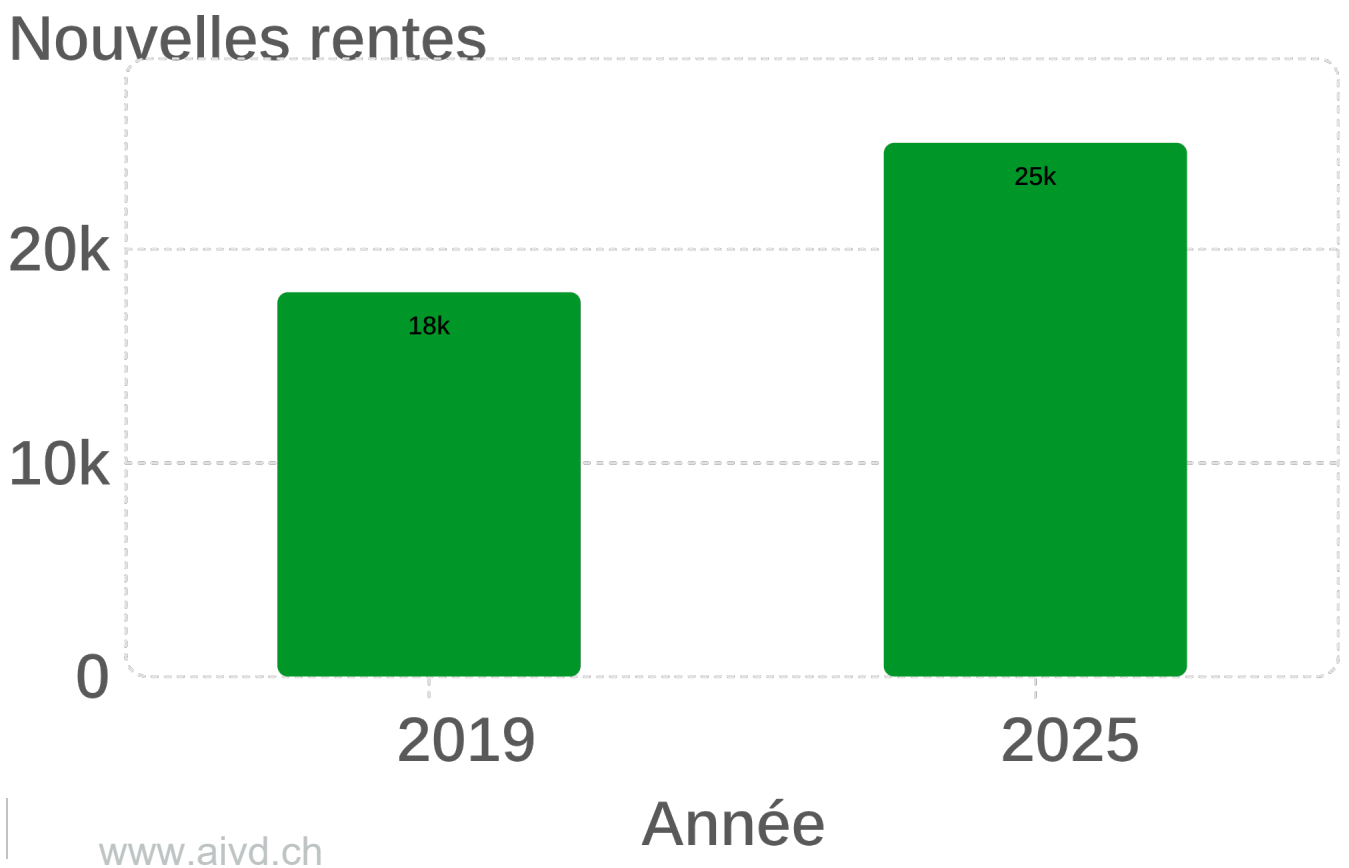
Forte progression des Nouvelles rentes

Une accélération importante

En 2019, l'assurance-invalidité enregistrait 18 000 nouvelles rentes.

En 2025, ce chiffre atteint 25 000 nouvelles rentes par an.

Nouvelles rentes AI accordées (ensemble de la Suisse)



Une AI sous pression financière

10,3 mia

CHF de dette

Dette envers l'AVS

Dette structurelle issue des déficits passés, qui pèse encore lourdement.

-600 mio

Déficit annuel 2030

Déficit prévu en 2030

Scénario de référence de l'OFAS : dépenses durablement supérieures aux recettes.

2031

Échéance critique

Épuisement des réserves

Sans mesures, liquidités et placements du fonds de compensation épuisés dès 2031.

Rappel : les 3 composantes de l'invalidité



1. Éléments médicaux

Atteinte à la santé physique ou mentale



2. Éléments économiques

Diminution de la capacité de gain, présumée, permanente ou de longue durée



3. Élément causal

Causalité entre l'atteinte à la santé et la diminution de gain

Trois objectifs pour la réforme

1. Renforcer la réadaptation, surtout des jeunes présentant des troubles psy

2. Rendre l'AI plus efficace : prestations simplifiées, procédures accélérées

3. Assainir durablement les finances de l'AI

Rapport explicatif du Conseil fédéral du 4 novembre 2026 · Projet mis en consultation

Une prestation d’intégration pour les 18 –25 ans



Un pont vers l’activité professionnelle

Pour les jeunes pas encore aptes à une réadaptation, mais avec un potentiel d’amélioration.

Conseil en intégration : accompagnement par l’office AI, coordination thérapeutique et soutien socioculturel.

1 008 CHF / mois
Indemnité : 80 % de la rente AVS minimale

630 CHF / mois
Coût estimé du conseil par personne

Objectif : stabiliser la situation avant une réadaptation professionnelle ciblée.

Plus de temps et un meilleur accès aux formations

Des leviers concrets pour la formation

- **Mesures de réinsertion :** de un à deux ans, voire trois ans si elles se font en partie sur le marché primaire.
- **Formation initiale :** ouverte aux personnes à faibles revenus.
- **Reclassement :** conditions assouplies.
- **Placement :** cours finançables.



Une gestion de cas continue et interdisciplinaire

Interlocuteur unique

Continuité de suivi

Référent attitré

Une gestion de cas continue, coordonnée et adaptée aux besoins de l'assuré.

Médecins SMR

Intervention précoce

Expertise médicale intégrée

Collaboration renforcée avec les médecins du Service médical régional, qui interviennent plus tôt.

Procédures fluides

Moins de lourdeurs

Efficacité administrative

Moins de doublons et d’expertises externes pour raccourcir les procédures.

Des prestations qui changent

Mesure	Changement proposé par la réforme
Indemnités journalières	De 80 % à 70 % du revenu sans obligation d'entretien, exceptions bas revenus
Rente entière	Seuil relevé de 70 % à 80 % d'invalidité
Expertises médicales	Contrôle qualité renforcé, réexamen possible
Viatique	Suppression des frais de repas et logement

Comment l’AI se finance

Cotisations salariales AI

+0,2 point

Relèvement permanent

Transfert de cotisations APG

0,05 point

Réattribution de 2030 à 2039

Contribution des hauts revenus

+0,6 point

Supplémentaire, à titre temporaire

Autres mesures

Impôt sur les maisons de jeu, intérêts de la dette, mécanisme d’intervention

À retenir

Constat

L'urgence jeunesse

Les troubles psychiques des jeunes sont le moteur central de la hausse des rentes.

Priorité

Favoriser la réadaptation

Miser sur l’accompagnement précoce et le maintien dans l'emploi plutôt que sur l'octroi d'une rente.

Équilibre

Viabilité globale

Un équilibre rigoureux entre renforcement de la réadaptation, économies ciblées et nouvelles recettes.



Merci pour votre attention !

Place aux questions et aux échanges